



Rapport annuel

Message de la présidente et du directeur général



Gisèle Godreau
Présidente

Nous pouvons qualifier le conseil des commissaires formé à l'issue du processus électoral de novembre 2007, d'intergénérationnel. Il est en effet composé de parents d'élèves, de parents d'étudiants, de parents de jeunes diplômés ou de grands-parents pour qui l'éducation revêt une importance capitale. Au sein du conseil se côtoient expérience, vision et engagement. Les commissaires sont tous soucieux de représenter leur communauté.



André Bouchard
Directeur général

De concert, les commissaires, les dirigeants et les membres du personnel de la Commission scolaire des Laurentides ainsi que les enseignants et les nombreux intervenants sont des acteurs qui conjuguent quotidiennement leurs forces et œuvrent pour la réussite. Les plans de réussite que les écoles et les centres ont actualisés, la nouvelle politique pour une saine alimentation dans un contexte de virage santé, la réflexion menée sur l'organisation des services complémentaires, le plan d'aménagement en formation professionnelle et technique, ne

sont que quelques exemples de notre contribution à offrir des conditions gagnantes pour chaque élève. Plusieurs réalisations sont le fruit de partenariats avec des membres, des organismes ou des institutions de la communauté. Nous les remercions tous.

Nous sommes à la deuxième année de l'adoption de notre nouveau plan stratégique. Nos objectifs ont été atteints et nous pouvons poursuivre le développement des bases que nous avons établies. Nous évoluons cependant dans un contexte financier fragile où la décroissance de notre clientèle joue un rôle non négligeable. Nous demeurons également attentifs à la persévérance scolaire.

Il nous fait plaisir de vous raconter l'année 2007-2008 de la Commission scolaire des Laurentides.

Élections scolaires



À l'issue du scrutin du 4 novembre 2007 le nouveau conseil des commissaires a tenu sa première séance le 14 novembre 2007. Dix commissaires sollicitaient un nouveau mandat. Onze candidats ont été élus par acclamation. Il y a eu scrutin dans 8 circonscriptions et s'y présentaient un total de 19 candidats. Près de 25 000 électeurs étaient invités à voter. Le taux de participation fût de 12,96%.

Conseil des commissaires et comité exécutif	2
Comité de parents	4
Comités et associations	5
Éthique et déontologie des membres du conseil des commissaires	6
Portrait de la CSL	7
Bilan de la réalisation du Plan stratégique	10
Faits saillants et réalisations	18
Résumé des états financiers	27

Conseil des commissaires

Gisèle Godreau



Présidente

circonscription 10
Ste-Agathe-des-Monts (ouest),
Ivry-sur-le-Lac (sud)

« Pour toute la durée de leur mandat de commissaire, madame Gisèle Godreau est la présidente de la CSL et monsieur Michael Averill en est le vice-président. »

Le conseil des commissaires

Le conseil des commissaires est composé de 19 commissaires représentant les 19 circonscriptions du territoire. Le conseil formé à l'issue de l'élection scolaire du 4 novembre 2007 a procédé à la nomination de la présidente et du vice-président de la Commission scolaire des Laurentides. Pour toute la durée de leur mandat de commissaire, madame Gisèle Godreau est la présidente de la CSL et monsieur Michael Averill en est le vice-président.

Siègent aussi au conseil deux commissaires représentants du comité de parents, dont l'un représente l'ordre d'enseignement primaire et l'autre l'ordre secondaire.

La Loi sur les élections scolaires prescrivant que le conseil des commissaires ne peut siéger à compter du 35^e jour précédent celui du scrutin, le conseil a tenu sa dernière séance ordinaire le 12 septembre 2007. Le nouveau conseil a été convoqué le 14 novembre. Durant l'année scolaire 2007-2008 ont été tenues huit séances ordinaires. Deux d'entre elles se sont poursuivies lors d'un ajournement. Le conseil a également tenu une séance extraordinaire. Les membres du conseil ont assisté à trois rencontres de travail en comité plénier pour étudier les candidatures à l'Ordre de la reconnaissance, étudier les états financiers et le projet de budget. Ils ont également participé à une séance de formation sur la procédure des séances du conseil et du comité exécutif. Le directeur général, la secrétaire générale et les directions de service assistent à toutes les séances du conseil.

Membre du Comité exécutif



Gisèle Dicaire
circonscription 1
Ste-Marguerite-Estérel,
Ste-Adèle (nord)

Jean-Pierre Pariseau
circonscription 2
Ste-Adèle (centre, est)



Marie Beauchamp
circonscription 3
Ste-Adèle (sud, ouest)



Denis R. Bertrand
circonscription 4
Ste-Anne-des-Lacs,
Piedmont (nord, sud, est)



Diane Blaquière
circonscription 5
St-Sauveur,
Piedmont (ouest)



Membre du Comité exécutif

Jacques Nault
circonscription 6
St-Sauveur



Sophie Larose
circonscription 7
Morin-Heights,
Lac-des-Seize-Iles,
Wentworth-Nord



Membre du Comité exécutif

Danielle Pagé
circonscription 8
St-Adolphe-d'Howard,
Montcalm



Françoise Nadon
circonscription 9
St-Donat



Conseil des commissaires

Vice-président

Michael Averill
circonscription 13
Val-David (est), Val-Morin (est)



Membre du Comité exécutif

Pierre Vézina
Représentant primaire
Comité de parents



Le comité exécutif

Le comité exécutif de la CSL est composé de six commissaires nommés annuellement, de la présidente de la Commission scolaire et des deux commissaires représentants du comité de parents. Pour un mandat d'un an les commissaires Robert Bergeron, Gisèle Dicaire, Michelle Le Quellec, Danièle Matte, Jacques Nault et Danielle Pagé, ont été nommés membres du comité exécutif. Sont également membres du comité la présidente de la Commission scolaire, madame Gisèle Godreau ainsi que les commissaires parents Danièle Savoie et Pierre Vézina. La commissaire Michelle Le Quellec a présidé le comité exécutif et la vice-présidence a été confiée à la commissaire Danièle Matte. Le directeur général et la secrétaire générale assistent à toutes les séances du comité exécutif. Les directeurs des services des ressources humaines, ressources financières et ressources matérielles y participent si des sujets les concernant sont discutés. Le conseil des commissaires a apporté des changements au règlement concernant la tenue des séances du comité exécutif. Au terme du premier mandat des membres en fonction, le comité exécutif se réunira le premier mercredi de chaque mois à l'exception des mois d'août et janvier. La procédure de nomination des membres du comité exécutif a été revue. Essentiellement, les membres du conseil des commissaires se prononcent en une même étape sur toutes les candidatures soumises.

En 2007-2008 le comité exécutif a tenu neuf séances ordinaires et une séance extraordinaire.

Membre du Comité exécutif

Danièle Savoie
Représentante secondaire
Comité de parents



Membre du Comité exécutif

Robert Bergeron
circonscription 19
Labelle, La Minerve, La Conception



Daniel Lampron
Circonscription 18
Lac-des-Plages, Amherst, Brébeuf,
Huberdeau, Arundel, Barkmere



Vice-présidente Comité exécutif

Danièle Matte
circonscription 17
Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord



Yannick Coulibeuf
circonscription 16
Mont-Tremblant (centre)



Robert-G. Desjardins
circonscription 15
St-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur



« La procédure de
nomination des
membres du comité
exécutif a été revue. »

Présidente Comité exécutif

Michelle Le Quellec
circonscription 11
Ste-Agathe-des-Monts
(centre)



Catherine Arcand
circonscription 12
Ste-Agathe-des-Monts (est),
Val-David (ouest),
Val-Morin (ouest)



Lise Régimbald
circonscription 14
Ste-Agathe-des-Monts (nord),
Lantier, Réserve Doncaster,
Ste-Lucie des Laurentides,
Val-des-Lacs, Ivry-sur-le-Lac (nord)



Le Comité de parents

« ... « Mon enfant... son avenir », le programme Équilibre travail-Études ainsi que le programme « Branchons-nous sur les rapports de force » leur ont été expliqués»

Comme à chaque année, le comité de parents a soumis au conseil des commissaires son avis sur les critères d'inscription des élèves, les calendriers scolaires de la formation générale des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle, les objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières, la répartition des services éducatifs dispensés dans les écoles et les centres, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles et les actes d'établissement.

Le comité de parents a également été consulté sur les politiques adoptées par le conseil des commissaires ayant trait à l'exclusion d'un élève, à l'embauche du personnel, au maintien et à la fermeture d'une école et aux changements à des services éducatifs dispensés dans les écoles, à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA, ainsi que sur la politique alimentaire.

La Commission scolaire a présenté aux membres du comité de parents le processus d'évaluation des élèves, les communications destinées à renseigner les parents sur le chemine-

ment de leur enfant et le nouveau bulletin. Le portail étudiant, le nouveau programme d'Éthique et culture religieuse, le guide d'accompagnement à l'intention des parents d'élèves du 2^e cycle du secondaire « Mon enfant... son avenir », le programme Équilibre travail-Études ainsi que le programme « Branchons-nous sur les rapports de force » leur ont été expliqués.

Le comité a dressé le portrait des frais exigés dans les écoles pour les cahiers d'exercice, effets scolaires et activités. Il a émis le souhait que les séances du conseil des commissaires soient télédiffusées et qu'un représentant du comité EHDAA participe aux séances du conseil des commissaires. Ces propositions n'ont pas été retenues par le conseil des commissaires. Le comité de parents distribue de la documentation pour accompagner et assister les membres des conseils d'établissement. Le comité de parents fournit ponctuellement une assistance technique aux parents qui le désirent, dans leurs démarches personnelles auprès de la Commission scolaire et ses établissements. Les procès-verbaux du co-

mité de parents sont transmis aux présidents des conseils d'établissement, aux directions d'école, aux directions de service et aux commissaires.

Madame Danièle Savoie, a été élue parmi les membres du comité de parents pour occuper le poste de commissaire de l'ordre d'enseignement secondaire et monsieur Pierre Vézina a été élu commissaire de l'ordre d'enseignement primaire. Des représentants du comité de parents participent au comité consultatif du transport scolaire, au comité environnemental et au comité culturel de la Commission scolaire. Le comité de parents est représenté au Regroupement des comités de parents de Laval, Laurentides, Lanaudière, à la Fédération des Comités de parents du Québec, aux rencontres régionales du MELs sur le nouveau programme d'Éducation à la citoyenneté.

« Le comité de parents distribue de la documentation pour accompagner et assister les membres des conseils d'établissement. »

Les comités et associations

Des commissaires nommés par le conseil participent aux différents comités de la Commission scolaire.

Les commissaires Danièle Matte et Robert-G. Desjardins sont membres du **comité consultatif de transport**. La commissaire Danielle Pagé en est membre substitut.

Les commissaires Jacques Nault et Lise Régimbald sont membres permanents du **comité d'étude des demandes de révision**. Leurs substituts sont les commissaires Françoise Nadon, Danielle Pagé, Robert-G. Desjardins et Diane Blaquière.

La commissaire Françoise Nadon participe au **comité central de l'environnement** et la commissaire Marie Beauchamp en est membre substitut.

Participent au **comité de pilotage du plan stratégique**, les commissaires Michelle Le Quellec, Catherine Arcand et la commissaire représentante du comité de parents, Danièle Savoie. Les commissaires Michael Averill et Danielle Pagé sont membres substituts.

Un représentant du comité de parents participe au **comité culturel**, au **comité environnement** et au **comité consultatif de transport**.

La présidente de la Commission scolaire, madame Gisèle Godreau, est membre du conseil d'administration de l'**Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides**. La commissaire Lise Régimbald a été désignée déléguée à cette association.

La présidente Gisèle Godreau est membre du conseil général de la **Fédération des commissions scolaires du Québec**. La commissaire Michelle Le Quellec agit à titre de substitut à la présidente.



Éthique et déontologie des membres du conseil des commissaires

Le code d'éthique et de déontologie portant sur les devoirs et obligations des membres du conseil des commissaires a été adopté en 2002. Les objectifs du Code d'éthique et de déontologie sont d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'administration de la Commission scolaire des Laurentides et de guider les commissaires afin qu'ils exercent leurs fonctions dans l'intérêt de la Commission scolaire, au meilleur de leur compétence, avec discrétion, honnêteté et impartialité. En résumé, le commissaire doit faire preuve de fidélité et de respect des orientations, priorités, règlements, politiques et décisions établies par le conseil. Il est solidaire des décisions du conseil et doit en favoriser l'exécution. Tout en respectant les lois qui ont préséance, le commissaire est tenu au secret et à la discrétion absolue sur tout document et renseignement de nature confidentielle obtenus à l'occasion ou dans l'exercice de ses fonctions. Ces mêmes obligations survivent après la cessation de son mandat. Le commissaire assume ses devoirs de disponibilité et d'assiduité aux séances du conseil et aux comités où il a accepté de participer. Il évite toute situation où son intérêt personnel ou celui de quelqu'un avec qui il a un lien de parenté ou d'affaires peut influencer sur l'exercice de ses fonctions. Il doit formellement dénoncer tout intérêt direct ou indirect susceptible de mettre en conflit son intérêt personnel et celui de la Commission scolaire. À son entrée en fonction chaque commissaire affirme solennellement qu'il respectera le Code d'éthique et de déontologie.

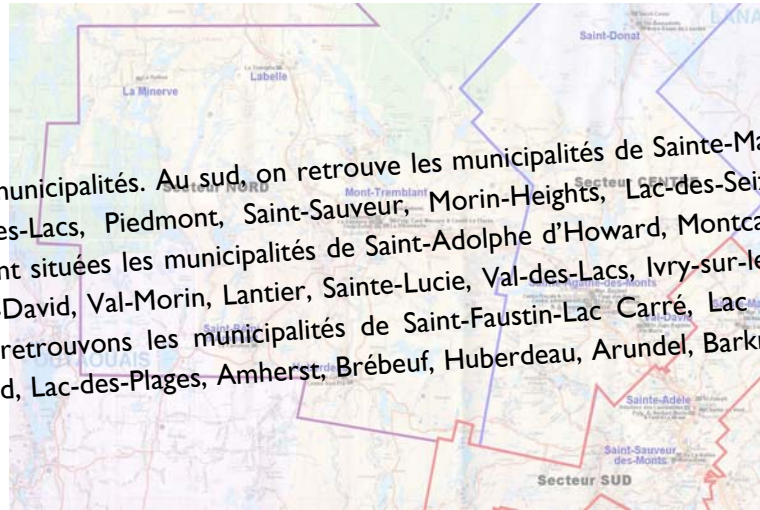
En conformité avec les nouvelles exigences de la Loi, le conseil des commissaires a modifié les mécanismes d'application du Code d'éthique et de déontologie. Les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code ne sont plus des commissaires. Un comité d'examen a été constitué. Trois catégories de membres ont été retenues afin de bénéficier de différentes expertises. Ainsi, une première catégorie réunit des personnes reconnues pour leur sens éthique, des titulaires ou anciens titulaires d'un poste de hors cadre au sein d'un organisme public ou de cadre au sein d'un organisme communautaire, d'un poste cadre en gestion des ressources humaines au sein d'un organisme public, des personnes ayant déjà occupé un poste de commissaire dans une autre commission scolaire et en ayant démissionné à la fin de leur mandat, ou encore étant habilitées en médiation et éthique sociale. La deuxième catégorie regroupe des juristes membres ou membres à la retraite de la Chambre des notaires ou du Barreau ou d'un tribunal administratif. Pour être membre de la troisième catégorie on doit être membre de l'Ordre des CA, CGA ou CMA ou, membre d'un ordre professionnel. Sont également prévues des conditions d'inéligibilité. Le conseil a nommé trois personnes au sein de chacune des catégories pour un mandat de la même durée que celui prévu à la Loi sur les élections scolaires pour les commissaires élus. Advenant le dépôt d'une plainte ou allégation de violation du Code d'éthique, une personne sera désignée parmi chacune des catégories et ces trois personnes formeront le comité chargé de faire l'examen de la plainte et de rendre une décision. Toute allégation de violation du Code d'éthique et de déontologie peut être soumise par écrit au secrétariat général. Elle est ainsi réputée avoir été adressée au comité d'examen. Un comité d'examen sera formé et il se chargera de toutes les étapes du traitement de la plainte. La procédure de traitement d'une plainte garantit le respect des règles de justice naturelle. Un comité d'examen pourrait aussi être chargé de rendre une opinion sur l'application du code, à la demande du conseil, si aucun litige ne s'y rapporte. Aucune plainte ni aucune allégation de violation du Code d'éthique et de déontologie n'a été soumise durant l'année 2007-2008.



Portrait de la CSL

Le territoire

Notre vaste territoire comprend 32 municipalités. Au sud, on retrouve les municipalités de Sainte-Marguerite-Estérel, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Lac-des-Seize-Iles et Wentworth-Nord. Plus au centre, sont situées les municipalités de Saint-Adolphe d'Howard, Montcalm, Saint-Donat, Sainte-Agathe-des-Monts, Val-David, Val-Morin, Lantier, Sainte-Lucie, Val-des-Lacs, Ivry-sur-le-Lac et la réserve Doncaster. Au nord, nous retrouvons les municipalités de Saint-Faustin-Lac Carré, Lac Supérieur, Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord, Lac-des-Plages, Amherst, Brébeuf, Huberdeau, Arundel, Barkmere, Labelle, La Minerve et La Conception.



La clientèle

8 305 élèves du secteur jeunes ont fréquenté les écoles de la CSL en 2007-2008. On constate une baisse de clientèle de 87 élèves depuis la dernière année scolaire.



Nos établissements

Six écoles primaires desservent le secteur nord de notre territoire, cinq accueillent les élèves du secteur centre et cinq sont situées au secteur sud. Plusieurs d'entre elles dispensent l'enseignement dans plus d'un pavillon. L'ensemble de nos écoles primaires occupent 26 immeubles.

Une école offrant l'enseignement de la première à la cinquième secondaire est présente dans chaque secteur. De plus, au secteur centre, l'école de Saint-Donat offre le premier cycle du secondaire et au nord, nous dispensons l'enseignement secondaire aux résidants du centre jeunesse.

La formation professionnelle et les services d'éducation des adultes sont présents dans chacun des trois secteurs de notre territoire. Le centre de formation générale des adultes des Cimes accueille les élèves dans trois points de services à Mont-Tremblant, Sainte-Agathe et Sainte-Adèle. L'École Hôtelière des Laurentides est située à Sainte-Adèle et le Centre de formation professionnelle des Sommets loge à Sainte-Agathe. Le centre de formation professionnelle L'Horizon est situé à Mont-Tremblant.

Écoles secondaires

Augustin-Norbert-Morin Ste-Adèle

1136 élèves



Polyvalente des Monts Ste-Agathe-des-Monts

1199 élèves



Polyvalente Curé-Mercure Mont-Tremblant

1269 élèves



Écoles primaires

Secteur Sud

Saint-Joseph

Ste-Adèle



341 élèves du préscolaire au
3^e cycle du primaire

Chante-au-Vent

Ste-Adèle

171 élèves du préscolaire au
3^e cycle du primaire

Marie-Rose

St-Sauveur



357 élèves du préscolaire et du
1^{er} cycle du primaire

De la Vallée

St-Sauveur



423 élèves du 2^e et du 3^e cycle
du primaire

Mgr. Ovide-Charlebois

Ste-Marguerite

100 élèves du préscolaire au
3^e cycle du primaire



Secteur Centre

Fleur-des-Neiges

Ste-Agathe-des-Monts

469 élèves du préscolaire au
3^e cycle du primaire

Notre-Dame-de-la-Sagesse

Ste-Agathe-des-Monts

242 élèves du préscolaire au
3^e cycle du primaire

Lionel-Groulx / Mgr. Bazinet

Ste-Agathe-des-Monts

248 élèves du préscolaire au
3^e cycle du primaire dans 2 pavillons

Sacré-Cœur

St-Donat

420 élèves du préscolaire au 1^e cycle du
secondaire dans les 3 pavillons:
Ste-Bernadette, Notre-Dame-de-Lourde
et Sacré-Cœur

Saint-Jean-Baptiste

Val-David

435 élèves du préscolaire au
3^e cycle du primaire dans les pavillons
St-Jean-Baptiste et Ste-Marie



Secteur Nord

Campus primaire Mont-Tremblant

Mont-Tremblant

880 élèves du préscolaire au 3^e cycle du
primaire dans cinq pavillons: Fleur-Soleil,
La Ribambelle, L'Odysée, Tournesol et
Trois-Saisons

L'Arc-en-Ciel

Huberdeau



74 élèves du préscolaire au 3^e cycle du
primaire

Le Carrefour

Saint-Rémi-d'Amherst



133 élèves du préscolaire au 3^e cycle du
primaire

Le Tremplin

Labelle



191 élèves du préscolaire au 3^e cycle du
primaire

La Relève

La Minerve



63 élèves du préscolaire au 3^e cycle du
primaire

Vert-Pré

Huberdeau



140 élèves résidant au Centre jeunesse



Bilan de la réalisation du plan stratégique

Lors de l'adoption du nouveau plan stratégique en décembre 2006, le conseil des commissaires avait reconduit les cinq orientations de son premier plan stratégique adopté en 2003 sous le thème *Un monde de réussite*. Le plan stratégique 2006-2009 a défini de nouvelles cibles ainsi que les actions et les moyens que nous privilégions pour nous permettre de bâtir un monde de réussite. Les indicateurs s'y rapportant et un plan de mise en œuvre ont été précisés. Nous vous proposons un survol des actions, réalisations et résultats par lesquels se sont traduites chacune de nos orientations.



Des élèves qui réussissent

Pour faire de la réussite éducative l'enjeu majeur de toutes les interventions des établissements et des services nous avons réalisé :

La mise à jour des plans de réussite des écoles et des centres à l'aide d'outils communs

Les plans de réussite des écoles ont été actualisés. Ils ont été élaborés à la lumière du plan stratégique de la Commission scolaire. La direction générale a procédé à la tournée des écoles et centres pour établir leurs priorités et échanger sur les enjeux de leurs plans de réussite. Une personne ressource de l'équipe de la direction générale a assisté les écoles dans l'analyse de leurs plans. Un canevas a été proposé pour faciliter la rédaction des plans de réussite.

Les plans de réussite des écoles et centres traduisent l'importance de la réussite éducative au sein de chaque établissement. Voici un aperçu des objectifs auxquels ils ont souscrit.

Améliorer la réussite sur le plan de la qualification et pour ce,

- Promouvoir la qualité de la langue française, développer le goût de la lecture, adopter des stratégies cognitives en lecture pour l'ensemble des matières, développer les compétences en mathématiques.
- Faire vivre des situations d'apprentissage selon les intérêts des élèves, respecter les différents modes d'apprentissage des élèves, développer des stratégies et des approches pédagogiques adaptées et différenciées, dépister rapidement les difficultés d'apprentissage et fournir un soutien approprié. Au secondaire et dans les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, on accorde une attention particulière à l'assiduité.
- Favoriser la motivation et la persévérance scolaire. Au niveau de la formation générale des adultes on parlera d'engagement et du désir de s'investir dans la réalisation de son projet de formation. En formation professionnelle on insiste sur l'excellence et la rigueur.
- Reconnaître l'importance de la relation maître-élève, instaurer le tutorat.



Bilan de la réalisation du plan stratégique

Améliorer la réussite sur le plan de la socialisation et pour ce,

- Développer l'estime de soi chez l'élève et son sentiment d'appartenance.
- Développer les habiletés sociales et affectives de l'élève.
- Amener l'élève à entreprendre et à mener des projets orientés vers la réalisation de soi et l'insertion dans la société. En formation professionnelle on insiste sur le développement d'attitudes et de comportements professionnels.
- Assurer le passage harmonieux d'un ordre d'enseignement à un autre.
- Amener l'élève à participer à la vie démocratique de la classe et de l'école et à adopter une attitude respectueuse de la diversité, pour une école pacifique, démocratique, écologique et solidaire, dans l'esprit des valeurs d'un Établissement Vert Bruntland. Sensibiliser les élèves à l'entraide et au partage.
- Entretenir un rapport dynamique avec son milieu tout en gardant une distance critique à l'égard de la consommation et de l'exploitation de l'environnement.
- Procurer un milieu sécurisant et accueillant, un cadre de vie, un climat de paix et appliquer des stratégies de résolution pacifique des conflits.
- Appliquer de façon responsable et significative le code de vie et que ce dernier soit élaboré et abordé selon une approche positive.
- Vivre dans une école en santé, responsabiliser l'élève dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, favoriser les activités sportives et un modèle de vie actif.



Favoriser l'implication des parents et pour ce,

- Inviter les parents à participer à la vie de l'école en assistant à des activités organisées par les élèves ou en participant à des activités pour les élèves.
- Élaborer des outils de communication destinés aux parents.
- Proposer des formations sur des sujets se rapportant au rôle de parent.

La reconnaissance de l'évaluation comme aide à l'apprentissage et l'élaboration d'instruments communs d'évaluation.

À l'aide du guide de rédaction produit par la Commission scolaire, les écoles ont établi les normes et modalités d'évaluation. Nous avons retenu des évaluations communes et produit un calendrier d'évaluation. De nouveaux outils de communication destinés aux parents et aux élèves ont été conçus et l'usage du portfolio, encouragé.

La mise à niveau dans les matières de base en formation générale des adultes et en formation professionnelle ainsi que le tutorat pour les élèves du secteur adultes et de la formation professionnelle

Les objectifs de formation ont été atteints, notamment par la mise en place de moyens pour augmenter la persévérance.

Bilan de la réalisation du plan stratégique

Pour développer des services adaptés aux élèves en difficulté nous avons misé sur :

L'organisation de services éducatifs pour répondre aux besoins des élèves

Un comité de travail présidé par la direction des services complémentaires a dressé un portrait des services rendus au primaire pour chacune des clientèles parmi nos élèves présentant des difficultés ou déficiences particulières ou des difficultés d'apprentissage et a mené une réflexion sur ces services en vue de proposer des pistes d'action pour les bonifier. Le comité de travail, désigné sous l'appellation « table de concertation EHDAA primaire », était composé d'un commissaire parent, d'un commissaire élu, de la présidence du comité EHDAA, d'un parent désigné par ce comité, de deux directions d'établissement, d'un conseiller pédagogique, d'un enseignant, d'un représentant d'un CSSS et d'un éducateur spécialisé.

Les services offerts à la Commission scolaire des Laurentides pour la clientèle des élèves HDAA sont variés. De plus, des classes spécialisées accueillent ces enfants différents. La Commission scolaire a mis sur pied deux classes régionales de soutien émotif pour les élèves âgés de 7 à 12 ans ayant des troubles psychopathologiques. Deux classes langage pour enfants dysphasiques sévères offrent respectivement des services aux élèves du 1^{er} et du 2^e cycle primaire. Une classe en déviations multiples accueille les enfants âgés de 4 à 12 ans. Deux classes avec l'approche TEACH sont offertes aux enfants présentant un diagnostic d'autisme (TED avec DI et sans DI) âgés de 5 à 12 ans. Il existe des classes ressources (DGA) sectorielles pour les élèves du primaire ayant

des retards d'apprentissage importants. Une classe régionale secondaire inspirée d'une approche TEACH, offre des services aux élèves avec des déficiences intellectuelles ou d'autres troubles associés. Une classe OASIS régionale TC regroupe les élèves ayant des troubles de comportement âgés de 6 à 9 ans et une autre regroupe les élèves de 9 à 12 ans. Il y a également trois classes Oasis pour les élèves présentant des troubles de comportement dans les trois écoles secondaires. Le Centre multifonctionnel est un service régional de scolarisation qui s'adresse aux élèves du secondaire de tout niveau académique, âgés entre 12 et 16 ans, dont les troubles de comportements nécessitent des mesures de soutien et des ressources extérieures spécialisées.

La mise en place de pratiques différentes en fonction des besoins des élèves

Pour enrichir la structure organisationnelle mise en place pour les élèves HDAA, la table de concertation EHDAA primaire a recommandé d'offrir aux techniciens en éducation spécialisée et aux préposés aux élèves handicapés de la formation continue et spécifique pour les accompagner dans l'accomplissement de leurs fonctions, de miser sur la continuité de l'accompagnement des élèves lors du passage à une école

ou à un cycle différent, de maintenir l'homogénéité des classes spéciales, d'améliorer la démarche du plan d'intervention et de bonifier l'accueil de l'élève et de ses parents.

Des parcours adaptés et intégrés pour les élèves en difficulté ainsi que des plans d'intégration pour les élèves handicapés sont en place.

De plus, les nouveaux parcours axés sur l'emploi (formation au marché du travail et formation aux métiers semi-spécialisés) sont offerts dans les trois écoles secondaires. Les enseignants et les directions sont accompagnés dans leur démarche de différenciation pédagogique. Des stratégies d'enseignement spécifique sont appliquées à différents niveaux d'intervention en troubles de la lecture.

Bilan de la réalisation du plan stratégique

L'actualisation et le développement d'ententes avec nos partenaires

De nombreux protocoles d'entente ont été signés ou reconduits. Nous travaillons avec les CSSS auprès des élèves présentant des troubles de comportement. Le programme d'intervention précoce auquel participent avec nous les CSSS et les CPE se poursuit. Ont été développés des plans d'action concertés entre les secteurs santé et éducation. Les PSI, plans de services individualisés, sont destinés aux élèves présentant des troubles de comportement. Ils sont élaborés avec la collaboration de nos partenaires.

L'intervention et le suivi auprès des élèves décrocheurs

La persévérance est une préoccupation dans tous les plans de réussite. Une attention particulière est accordée à la clientèle à risque. Un plus grand nombre d'élèves HDAA ont obtenu leur diplôme.



Le développement de services complémentaires en formation générale des adultes

Des services d'orthopédagogie sont offerts. De plus, des agents de service social travaillent au volet d'aide à l'élève.

Pour assurer la mise en œuvre et le développement du nouveau pédagogique nous avons travaillé les aspects suivants :

Un plan d'action pour l'implantation

Par souci d'accompagnement et de soutien, les écoles primaires se regroupent par secteur géographique et des plans d'action sectoriels au niveau primaire ont été élaborés. Chaque école secondaire a mis en

place son propre plan d'action. Au secondaire, des parcours de formation sont implantés selon différents modèles en lien avec les disciplines. Outre les parcours de formation à l'emploi, il s'agit du programme de

formation générale appliquée et du projet personnel d'orientation. L'élaboration d'un plan d'action sur la lecture, propre à la CSL, se poursuit.

Un plan de formation

Grâce à la formation ponctuelle offerte, aux mesures d'appui et aux offres de services en enseignement stratégique, les pratiques pédagogiques s'inscrivent de plus en plus dans l'esprit du nouveau pédagogique.

Les enseignants développent les compétences professionnelles, disciplinaires et complémentaires. Chaque école possède son plan de formation continue. Les services de garde actualisent leurs programmes

d'activités en fonction du programme de formation de l'école québécoise. Le profil d'apprenant de l'élève est développé par le biais de l'approche orientante.

Pour le développement de l'intervention précoce au préscolaire et préalablement, nous avons déployé nos ressources comme suit :

L'objectif du programme d'intervention précoce tel que créé en 2004-2005 est d'assurer un passage harmonieux de la petite enfance à l'école, de dépister les enfants à risque et de prévenir l'apparition d'éventuelles difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Il s'adresse aux enfants

fréquentant des centres de la petite enfance ou un service de garde en milieu familial. Des équipes multidisciplinaires des CSSS et de la Commission scolaire rencontrent les enfants et des activités d'accueil et de pré accueil sont organisées. Les plans de services sont préparés pour

les élèves qui auront été identifiés. Près de 300 enfants, soit, 52% des élèves du préscolaire, ont été rencontrés avant leur entrées à l'école. Parmi eux, 80 ont été identifiés comme présentant un risque de difficulté. Ces derniers ont bénéficié de services en continuité.

Bilan de la réalisation du plan stratégique

Orientation 2

La contribution essentielle des ressources humaines à la réussite des élèves jeunes et adultes

Pour assurer l'accompagnement et l'insertion professionnelle des enseignants et des directions ainsi que le perfectionnement continu des membres du personnel nous avons mis en place :

Des programmes spécifiques d'insertion professionnelle ont été implantés tant pour les enseignants que les directions. Des mentors les accompagnent dans le cadre du programme d'entrée à la fonction. Une banque de relève pour le personnel de direction des établissements a été constituée. Y sont inscrites les personnes recommandées par leur supérieur immédiat, qui se soumettent à un test de communication écrite et à une entrevue de sélection. Des stages sont par la suite organisés.

Le programme Carrousel de la gestion de classe mis en place depuis cinq ans déjà pour guider et soutenir les enseignants dans la gestion des classes fréquentées par des enfants présentant des difficultés, s'est adressé plus particulièrement aux jeunes enseignants en 2007-2008.

Une nouvelle politique d'embauche a été adoptée par le conseil des commissaires.

Plusieurs sessions de perfectionnement sont offertes ponctuellement aux différentes catégories des membres du personnel. En matière d'enseignement stratégique trois cohortes ont été formées. Lors des différentes formations ou activités de perfectionnement, sont décernées des attestations pour témoigner de la participation des membres du personnel.



Programme Carrousel
de la gestion de classe

Pour reconnaître la contribution des membres du personnel, les soutenir et encourager l'excellence et le dépassement, sont organisés les événements et les services suivants :

Les personnes se voyant accorder un premier contrat permanent sont accueillies par les commissaires et les directions lors d'une soirée. Des gens d'expérience, qui comptent 25 ans de service au sein de la CSL, y sont également invités.

Les retraités sont invités et honorés à une soirée pour leur rendre hommage.

Le conseil des commissaires décerne annuellement l'Ordre de la reconnaissance à une personne exception-

nelle qui s'est démarquée par l'ensemble de ses réalisations et qui est un modèle pour ses collègues. L'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides a institué cette grande distinction pour rendre hommage à une personne qui s'est distinguée par son implication et sa contribution à la réussite. Le lauréat 2006-2007 est l'enseignant Normand Provost. Monsieur Provost a créé et bâti la concentration musique de la Polyvalente Curé-Mercure. L'ACSRL a rendu hommage à monsieur Provost.

Le conseil des commissaires a créé cette année le prix Excellence des écoles et centres pour souligner leur progrès et encourager leurs réalisations. L'École Augustin-Norbert-Morin a été la première école récipiendaire de ce nouveau prix.

Le programme d'aide aux employés se poursuit car il a su répondre aux besoins des membres du personnel.



M. Normand Provost
Lauréat 2006-2007

Orientation 3

Des services partenaires de la réussite

Pour supporter les réalisations des établissements et les activités de gestion de la Commission scolaire, pour orienter, guider et outiller, est instaurée une culture de coopération et de partenariat qui se traduit comme suit :

Les outils de gestion sont élaborés de concert par plusieurs directions de service, qui partagent leur expertise.

Des politiques, procédures et règlements ont été révisés.

Le portail administratif fut implanté.

Orientation 4



La formation professionnelle et une offre de services diversifiée à l'éducation des adultes, reconnues comme des voies de réussite

Pour collaborer à la persévérance scolaire et promouvoir la formation de base, nous avons adopté les mesures suivantes :

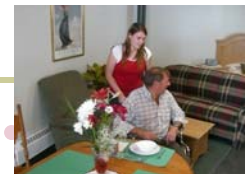
Nous avons renouvelé les Services d'Accueil, de Référence, de Conseil et d'Accompagnement (SARCA) en vue de contribuer à l'obtention d'un premier diplôme.

Nous avons fait la promotion de la formation de base dans différents milieux et auprès d'entreprises de la région. Le service aux entreprises de

la CSL offre de la formation sur mesure pour les travailleurs. Le ministère de la Santé et des Services Sociaux a de plus confié un mandat particulier à la CSL pour développer un programme national de perfectionnement des préposés aux bénéficiaires à l'emploi du secteur public. Le rôle du service aux entreprises de la CSL consiste à élaborer et ré-

diger ce programme, en faire l'expérimentation et assurer la formation de ceux qui seront appelés à l'implanter par le biais du service aux entreprises d'autres régions.

Nous avons de plus diversifié l'offre de service en formation à distance.



Pour accroître la collaboration entre les secteurs d'enseignement et pour promouvoir la formation professionnelle, les approches suivantes ont été adoptées :

Les secteurs d'enseignement jeunes et formation professionnelle ont créé la table inter-ordres où se réunissent les directions des écoles secondaires et des centres de formation professionnelle.

Au sein des écoles secondaires et en collaboration avec le secteur de la formation professionnelle, ont été développés des programmes d'exploration professionnelle. Nous observons une augmentation des références en formation professionnelle.

Bilan de la réalisation du plan stratégique

Pour développer des stratégies d'enseignement et des approches pédagogiques diversifiées :

L'École hôtelière des Laurentides a développé une formule d'alternance travail-étude pour les programmes Cuisine et Service. Le centre de formation professionnelle des Sommets a mis en place la formule de formation à distance pour ses programmes de Secrétariat et Comptabilité. Dans l'esprit du renouveau pédagogique, nous avons développé des stratégies d'enseignement et des approches adaptées en formation générale des adultes. On adopte la pédagogie différenciée en formation professionnelle.



Orientation 5

Une communauté impliquée dans la réussite des élèves

Des actions et des interventions pour impliquer les parents

Les écoles publient régulièrement un bulletin d'information destiné aux parents pour les informer des activités et réalisations de l'école et des élèves.

La CSL participe avec les Partenaires pour la Réussite Éducative des Laurentides, le PREL, à la campagne « Chaque jeune a besoin d'encouragement chaque jour » pour rappeler aux parents et à ceux qui jouent un rôle significatif auprès des élèves que ces derniers ont besoin de leur appui.

Des ateliers sur le développement des compétences parentales sont offerts par les écoles.

Les parents bénévoles travaillent à la bibliothèque, au dépistage de la pédiculose, à la vaccination, accompagnent les élèves au moment de la traditionnelle prise de photo ou lors d'activités éducatives. Des fêtes de la famille organisées par les écoles sont une occasion de rencontre pour tous les parents et les élèves. Dans plusieurs écoles les parents sont regroupés au sein de l'Organisme de participation des parents.

Les parents assistent à des expositions ou des prestations où sont présentés les réalisations de leurs enfants. Les parents sont invités à assister ou à collaborer à de nombreuses activités dans les écoles.

Le Guichet-parents, un outil de référence sur internet, est une source d'informations pour les parents sur différents sujets.

La CSL a établi déjà depuis quelques années un programme de formation sur les pouvoirs et fonctions des conseils d'établissement. Chaque année une formule différente est élaborée pour le présenter aux parents qui en sont membres. Cette année nous avons privilégié deux sessions de formation destinées aux directions d'école. Puis, les directions et les présidents de leurs conseils d'établissement ont été invités à une troisième rencontre où tous les aspects de l'exercice de leur juridiction ont été abordés et où ont été discutés des outils pour présider efficacement les séances.

Un guide d'information a été rédigé à l'intention de parents d'élèves HDAA.

La Commission scolaire publie annuellement un journal de la rentrée où sont fournis des renseignements utiles pour les parents ainsi que la description des services et programmes offerts par la CSL et ses établissements.

Nous avons tenu une séance publique de consultation pour la présentation du projet de politique sur le maintien ou la fermeture des écoles et aux changements à des services éducatifs dispensés.

Des actions et des interventions pour promouvoir la réussite auprès des élèves

La Commission scolaire a débuté l'implantation du portail étudiant, un outil pédagogique et un lien de communication entre l'élève et l'enseignant. Il sera consolidé en 08-09. Les écoles et les centres adoptent l'approche orientante. De plus, de nombreuses activités reliées au statut d'Établissement Vert Bruntland favo-

risent l'implication des élèves dans leur milieu école ou centre et favorisent leur sentiment d'appartenance. Nos écoles et nos centres adhèrent aux valeurs fondamentales véhiculées par le mouvement des EVB soit, créer un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique. Les élèves participent à des gouverne-

ments ou conseils étudiants.

Le conseil des commissaires décerne chaque année le Prix du commissaire à des élèves des écoles et des centres qui se sont distingués par leur persévérance ou leurs résultats.

Des réalisations en collaboration avec nos partenaires

Nous avons participé au réseau *Écoles en santé* avec les CSSS et les municipalités pour dresser le portrait des familles de notre territoire et cibler nos interventions. En 2007-2008, huit écoles y participaient. De plus, les services de loisirs ou les maisons de la culture des municipalités, des entreprises et des associations sportives sont associées aux écoles pour l'organisation d'activités physiques, sportives, culturelles ou des ateliers culinaires dans le cadre du programme *Écoles en forme et en santé*. Nous sommes présents parmi plusieurs groupes de concertation locale, régionale et nationale. Nous avons conclu des ententes de collaboration avec les CSSS, les CPE ainsi qu'avec des organismes de prévention ou de réadaptation en toxicomanie. Nous travaillons avec des organismes en matière de prévention de violence. Des intervenants

de ces organismes et des policiers éducateurs sont présents dans les écoles. De nombreuses municipalités de notre territoire ont collaboré avec nous pour l'édification de parcs-école. Nous partageons certaines de nos préoccupations avec les élus municipaux. La Commission scolaire contribue financièrement au service de transport collectif inter municipal, fruit d'un partenariat avec les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut. Ainsi les élèves de la CSL inscrits à l'un de nos trois centres de formation professionnelle ou qui fréquentent l'un des trois points de service de notre centre de formation générale des adultes peuvent recevoir un laissez-passer gratuit pour bénéficier de ce service. Le transport inter municipal des Laurentides organise des circuits par autobus ou taxibus de Saint-Jérôme à Labelle. De nombreuses ententes

ont été conclues avec des municipalités pour partager des installations ou des équipements. Des entreprises, institutions, associations ou sociétés contribuent à la réalisation de plusieurs de nos projets. La CSL est membre du PREL, un organisme regroupant les Partenaires pour la Réussite éducative des Laurentides. Nous collaborons étroitement avec les corps policiers desservant notre région. Le Club des petits déjeuners ou des comptoirs d'entraide sont présents dans plusieurs écoles pour offrir des repas.

Le centre de formation générale des adultes des Cimes travaille en étroite collaboration avec Emploi-Québec. Des agentes en travail social du CLE œuvrent auprès de nos élèves. Les Carrefours jeunesse Emploi sont au cœur de plusieurs projets.

La concertation avec les employeurs de la région

Des employeurs très impliqués dans la communauté éducative ont adhéré au programme *ÉquiT-É*, pour assurer un meilleur équilibre travail-études. Les employeurs de la région sont d'indispensables partenaires pour la réalisation des activités de stages de nos élèves de la formation professionnelle et des élèves du secondaire qui entreprennent différents parcours de formation axée sur l'emploi et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.



Fais saillants et réalisations qui témoignent des objectifs atteints en 2007-2008

SERVICES ÉDUCATIFS, SERVICES AUX ÉLÈVES, ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION SCOLAIRE

Enseignement et services complémentaires

Le conseil des commissaires a adopté les critères d'inscription des élèves pour l'année 2008-2009. Une modification a été apportée au territoire juridictionnel d'une école afin de tenir compte de la distance de transport scolaire à parcourir et du sentiment d'appartenance de certaines familles à un secteur précis.

Le conseil des commissaires a adopté une nouvelle politique pour mettre en place un processus de consultation publique qui devra précéder tout changement relatif à l'ordre d'enseignement ou aux cycles ou parties de cycles d'un ordre d'enseignement dispensés par une école, toute cessation des services d'éducation préscolaire ou encore lorsque la fermeture d'une école est envisagée. La politique énoncée par ailleurs l'importance des petites écoles dans un milieu donné et l'engagement de la CSL à rechercher des modèles d'organisation pour permettre le maintien de ces écoles. Cette politique a elle-même été soumise à la consultation publique.

L'organisation des services complémentaires aux élèves HDAA du secondaire a été révisée. Des travaux de la table de concertation mise sur pied durant la précédente année

scolaire par le directeur général et présidée par le directeur des services complémentaires, résulte la création au sein de chaque école secondaire d'un groupe destiné à des élèves en grande difficulté de comportement, nécessitant un temps d'arrêt. Le centre multifonctionnel poursuit sa mission de recevoir ces mêmes élèves si la solution à l'école fréquentée n'a pas permis d'atteindre les objectifs souhaités. Le centre vise la réintégration des élèves à leur école d'origine.

Une nouvelle politique sur les services aux élèves HDAA a été élaborée et soumise au processus de consultation. Elle sera adoptée au début de l'année scolaire 2008-2009.

La CSL a collaboré avec la MRC des Pays-d'en-Haut et de nombreux partenaires à une étude sur la violence. Deux priorités ont particulièrement interpellé la Commission scolaire des Laurentides en 2007-2008. Dans le but de diminuer la violence et l'intimidation entre les jeunes, des actions concrètes reliées au transport scolaire ont été entreprises. Des élèves de la Commission scolaire ont été sensibilisés sur les comportements à adopter dans les autobus. Les conducteurs ont été outillés

pour intervenir adéquatement lors de situations qui pourraient se produire dans leur autobus. Par ailleurs, dans le but de prévenir les effets négatifs des rapports de force entre les jeunes, des ateliers de sensibilisation à toute forme de violence, familiale, conjugale ou à l'école, ont été offerts aux élèves de trois écoles. En collaboration avec les directions et les équipes école, des intervenants qualifiés de différents organismes communautaires ont animé ces ateliers. De nombreux programmes déjà en place dans les écoles permettent le développement d'habiletés sociales et la résolution de conflit. Un **comité d'interventions et conseils** déploie ses ressources en soutien aux élèves et aux équipes des écoles lorsqu'une situation exceptionnelle requiert la mobilisation de professionnels de l'équipe en troubles de comportement. Cette équipe est composée de la conseillère pédagogique en adaptation scolaire, de la direction des services complémentaires de la Commission scolaire, d'un membre de la direction d'une école primaire et d'un membre de la direction d'une école secondaire, d'un psychologue, d'un enseignant, d'un technicien en éducation spécialisée et d'un psychoéducateur.

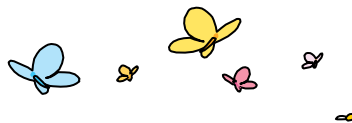
Fais saillants et réalisations qui témoignent des objectifs atteints en 2007-2008

Un programme d'intervention en classe pour la prévention des difficultés en lecture a été élaboré. La phase d'expérimentation du programme de Développement Continu en Lecture et Interventions Ciblées, **DéCLIC**, a débuté.

La Commission scolaire avait déjà mis en place un cadre de gestion alimentaire où figurait son engagement à promouvoir de saines habitudes alimentaires et où des aliments étaient choisis ou proscrits. Elle a adopté cette année une politique pour une saine alimentation dans un contexte de virage santé. La politique traite des services alimentaires offerts à la clientèle jeune et adulte et s'applique dans tous les établissements incluant le centre administratif. La nouvelle politique alimentaire de la CSL définit les exigences qualitatives et quantitatives des aliments offerts dans les établissements en établissant une réglementation relative aux menus s'adressant aux services alimentaires, services de traiteurs, de concessionnaires et de cafétéria pour optimiser la qualité et la variété des aliments offerts, incluant ceux des machines distributrices et des comptoirs alimentaires. On y énonce l'importance de favoriser chez les élèves l'acquisition de connaissances et le développement de saines habitudes alimentaires, d'offrir aux élèves des services alimentaires qui permettent une saine alimentation, de favoriser chez les élèves la consommation d'aliments nutritifs et de mets nouveaux. La Commission scolaire reconnaît la



pertinence et entend respecter les règles et recommandations du « Guide alimentaire canadien pour manger sainement ». Doit être offert un menu varié qui permet aux élèves de se procurer un repas complet respectant les quatre groupes alimentaires, couvrant le tiers des besoins nutritionnels de la journée. Notre politique répond aux exigences de la politique cadre pour une saine alimentation du MELS intitulée « Pour un virage santé à l'école », qui énonce les orientations officielles, et notamment, celles d'améliorer la santé des jeunes par la création d'un environnement propice à la saine alimentation. La Commission scolaire reconnaît la nécessité d'établir une démarche cohérente et globale favorisant la réussite éducative en associant sa politique alimentaire à la promotion dans ses établissements, d'un mode de vie physiquement actif. Dans cet esprit les écoles sensibilisent les élèves notamment par des projets de boîtes à lunch écologiques ou des ateliers culinaires. Des élèves participent aux défis « Moi, j'croque » ou « 5/30 ». Les menus et la tarification des repas du dîner sont approuvés par le comité exécutif. C'est ce dernier qui accorde les contrats de concessions alimentaires.



Le programme **PAPILLON** a été élaboré en 2007-2008. Il s'adresse aux classes du préscolaire où on observe

des difficultés sérieuses de comportement. Des projets sont réalisés par les élèves pour connaître les différentes étapes du développement d'un papillon. Des activités sont organisées pour les élèves et leurs parents pour expliquer les cinq phases de son développement et permettent ainsi d'aborder les étapes du développement d'habilités sociales chez l'enfant.

DÉPISTÔT est le programme de Dépistage – Intervention – Stimulation - **TÔT** au préscolaire par le biais duquel on peut dresser un portrait de la classe en fonction de facteurs qui contribuent à la réussite et développer des stratégies pour les développer. On travaille ainsi à la capacité d'attention et à la mémoire, à la communication, à la motivation ainsi qu'à l'éveil à la lecture et à l'écriture. L'année scolaire 2007-2008 marque l'élaboration de **DÉPISTÔT** et la mise en place de la première phase se rapportant à la capacité d'attention et la mémoire.

Les écoles offrent des ateliers **d'Aide aux devoirs** après l'école ou à la pause du dîner.



Les écoles secondaires travaillent à la prévention et à la lutte contre la toxicomanie en collaboration avec des organismes du milieu.

Des écoles ciblées en milieu défavorisé ont initié leur démarche en vue

Fais saillants et réalisations qui témoignent des objectifs atteints en 2007-2008

de l'adoption de la stratégie d'intervention *Agir autrement* afin de mettre en œuvre ou de consolider des mesures qui auront un impact positif sur la réussite des élèves. Ces écoles présentent des facteurs de risque complexes. Trois de nos écoles primaires présentent en 2007-2008 un indice de milieu socio-économique défavorisé élevé.

Dix-sept services de garde accueillent nos élèves du primaire à l'heure du dîner et après les classes. Cinq d'entre eux ouvrent leurs portes à la rentrée matinale. 1779 élèves ont fréquenté les services de garde.

Quatre écoles primaires participent au projet *École Éloignée en Réseau*. Par le biais des technologies de l'information, les élèves font leurs apprentissages en compagnie d'élèves des autres écoles.

Les écoles tirent profit des richesses de la région en favorisant la pratique de sports d'hiver en montagne. Elles organisent des activités automnales et printanières de plein-air. Les élèves apprivoisent et s'approprient leur milieu de vie.



Nous croyons que des projets particuliers peuvent contribuer à la persévérance car ils sont une source de motivation et proposent de nouvelles perspectives. À la Commission scolaire des Laurentides certains projets régionaux, qui s'adressent à l'ensemble de la clientèle, proposent une formation axée sur des centres

d'intérêts précis. Sont offertes aux élèves du secondaire, les concentrations Ski-études, Danse-Études, Musique, Nature-Études et l'Option des Amériques, un programme d'enrichissement en langues dans un esprit d'engagement communautaire et humanitaire. Les élèves du primaire peuvent s'inscrire à la concentration régionale en Arts. Au sein de chaque école ont également été développés selon différentes formules des projets ou profils particuliers touchant les volets plein-air, culture, faune et flore et activités sportives. Les écoles secondaires ont élaboré des parcours axés sur l'emploi, des projets d'exploration professionnelle et de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Trois écoles primaires et une école secondaire ont instauré le port du polo, vêtement uniforme, pour accentuer le sentiment d'appartenance.

Par le biais de différentes activités les écoles collaborent entre-elles pour assurer un passage harmonieux du primaire au secondaire. Elles ont mis en place un système de parrainage pour les nouveaux élèves. Les élèves du préscolaire et leurs parents participent à des activités de pré-accueil. Le programme d'intervention précoce, élément de notre plan stratégique, s'inscrit également dans cette perspective.



En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés le comité exécutif a approuvé des voyages internationaux. Des élèves de la Polyvalente Curé-Mercure ont visité le Mont-

Washington, New-York et la Tunisie. Des élèves de l'école Augustin-Norbert-Morin ont visité le Costa-Rica et New-York. Des élèves du premier cycle du secondaire de l'école Sacré-Cœur ont visité le Mont-Washington. Des élèves de la Polyvalente des Monts ont visité le Mexique et New-York.



Pour contribuer à la réussite, l'offre de formation professionnelle se veut diversifiée. Le centre L'Horizon propose les programmes *Horticulture-Jardinierie*, *Aménagement paysager*, *Fleuristerie* ainsi que *Charpenterie-Menuiserie*. Le centre des Sommets propose les cours *Infirmière auxiliaire*, *Préposé aux bénéficiaires*, *Auxiliaire familiale à domicile*, *Secrétariat*, *Comptabilité*, *Vente-Conseil*, *Lancement d'entreprise*. Il est possible de suivre les cours *Secrétariat* et *Comptabilité* dans le cadre de la formation à distance. L'École Hôtelière des Laurentides offre les cours *Boucherie*, *Boulangerie*, *Cuisine actualisée*, *Cuisine d'établissement*, *Pâtisserie*, *Réception en hôtellerie*, *Service de la restauration* et *Sommellerie*.



Depuis trois ans la CSL offre le cours de charpenterie menuiserie. Cette année le MELS nous a accordé une autorisation provisoire. Suite à

Fais saillants et réalisations qui témoignent des objectifs atteints en 2007-2008

une demande appuyée par le conseil des commissaires, le MELS a accordé l'autorisation provisoire pour les trois prochaines années.

La CSL a également présenté des demandes d'autorisation provisoire à la carte des enseignements en formation professionnelle pour les programmes **Arpentage et topographie** et **Assistance à la personne à domicile**.

Dans le cadre du mandat que le MELS a confié aux régions, la CSL a participé à l'élaboration d'un plan d'aménagement en formation professionnelle et technique. L'objectif est de pouvoir offrir de nouveaux

programmes par le biais d'ententes entre commissions scolaires et de favoriser la concertation entre elles. Ce plan permet de répondre aux besoins socioéconomiques de la région des Laurentides et constitue une action significative pour améliorer la persévérance et la réussite scolaire.

En formation professionnelle et en formation générale des adultes les centres accordent une attention particulière aux causes et à des solutions en matière d'absentéisme. En formation générale des adultes on constate une diminution considérable des absences depuis l'implantation du projet « **Être présent...c'est payant** ».

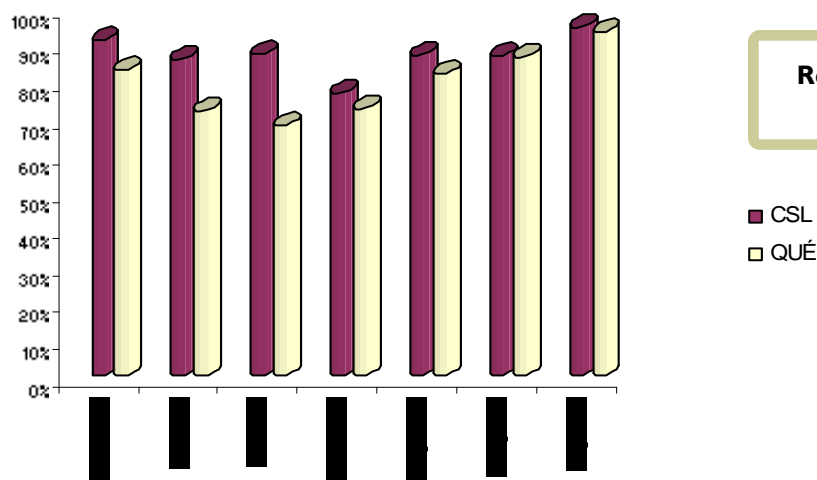
Isabelle Cyr, élève à l'ÉHDL a reçu la distinction de première lauréate de la 7^e édition du concours « *La volaille du Québec, ma source d'inspiration* » ainsi que le trophée perpétuel.



De gauche à droite : Monique Daigneault (ÉVQ), Daniel St-Pierre (membre du jury), Christian Dauth (membre du jury), **Isabelle Cyr (première lauréate - catégorie DEP/DEC École hôtelière des Laurentides)** Vicky Cloutier (directrice adjointe EHDL et membre du jury), Dominique Louineau, professeur EHDL, Sylvain Arès (membre du jury)

Évaluation des apprentissages

Pour satisfaire aux nouvelles directives de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'équipe des ressources éducatives a travaillé à un nouveau modèle de bulletin chiffré et a élaboré un guide destiné aux parents pour expliquer ces changements.



**Réussite aux épreuves
de juin 2008**

■ CSL
□ QUÉ

Fais saillants et réalisations qui témoignent des objectifs atteints en 2007-2008

Calendriers scolaires

Le conseil des commissaires a adopté les calendriers scolaires de la formation générale des jeunes, de la formation professionnelle et de la formation générale adultes pour l'année scolaire 2009-2010. C'est un exercice auquel se livre annuellement le conseil une année à l'avance pour satisfaire notamment aux exigences de planification et d'harmonisation de nos calendriers avec celui de la Commission scolaire anglophone de notre territoire puisque nous collaborons avec eux en matière de transport scolaire.



Révision de décision et présentation de dossiers disciplinaires d'élèves

Le conseil a entendu sept demandes de révision de décision. Elles portaient sur une dérogation pour l'admissibilité exceptionnelle au préscolaire, sur la distance de marche aux fins de l'admissibilité au transport scolaire, le classement dans un groupe offrant des services spécialisés, la conclusion d'une entente extraterritoriale pour la prestation de services d'enseignement et sur la contestation d'une mesure disciplinaire imposée à un élève.

Le comité exécutif décide des demandes d'expulsion ou de transfert d'un élève présentées par les directions d'école. Lui ont été présentés les dossiers de sept élèves. Le comité a également statué sur la réintégration de quatre élèves.

Le conseil des commissaires a amendé la politique de la Commission scolaire portant sur l'exclusion d'un élève. Il a été convenu de fixer à cinq jours de classe le pouvoir d'une direction d'établissement de suspendre un élève. Le but de cet amendement, est par souci d'équité, de préciser que la durée de la suspension ne doit pas correspondre à des jours de calendrier où il n'y a pas d'enseignement car dans certains cas où les jours de fin de semaine ou de congé étaient comptabilisés, la suspension était de nul effet.

Fais saillants et réalisations qui témoignent des objectifs atteints en 2007-2008

Transport scolaire



Au niveau du transport scolaire, le conseil des commissaires a voté une hausse du tarif annuel exigible pour les élèves inscrits à leur demande à des programmes pédagogiques régionaux, à des projets offerts à une école différente que celle que dessert leur domicile ou encore pour ceux qui choisissent une école qui répond le mieux à leur préférence. Maintenus pendant plusieurs années à 200 \$, les frais sont maintenant de 250 \$. Cette mesure est un élément du plan de redressement budgétaire car les coûts réels occasionnés par le transport de ces élèves est souvent largement supérieur aux frais exigés.

Les contrats de transport scolaire sont accordés par le comité exécutif. En 2007-2008, près de 90% de nos élèves, soit 7 421 élèves de la Commission scolaire ont bénéficié du transport scolaire, dispensé par 149 autobus et 28 berlines, qui ensemble ont parcouru quotidiennement plus de 20 300 kilomètres. De plus, la CSL organise le transport d'élèves de la commission scolaire anglophone de notre territoire, la Commission scolaire Sir Wilfrid-Laurier.

PARTENARIAT ET COMMUNAUTÉ

La CSL a donné son appui au projet du CEGEP de Saint-Jérôme d'un point de service dans les Hautes Laurentides. Pour faciliter son installation à Mont-Tremblant, la CSL a mis à la disposition de ce point de service des terrains mis à la disposition du Centre de formation professionnelle L'Horizon. De plus les élèves du collège pourront utiliser les plateaux d'éducation physique et les laboratoires de sciences de la polyvalente Curé-Mercure, située en face des installations du CEGEP et du centre L'Horizon.

En invitant les maires et préfets de notre territoire à une rencontre avec le directeur général de la CSL et elle-même, la présidente de la Commission scolaire a proposé une nouvelle formule pour favoriser le dialogue et la réflexion avec ces précieux partenaires de la Commission scolaire.

Le conseil a officialisé son appui à la demande du Musée d'art contemporain des Laurentides d'obtenir l'accréditation officielle d'un musée, décernée par le ministère de la Culture et des communications.

Le conseil a de plus signifié son appui à la candidature de la communauté des Laurentides pour devenir l'hôte des Jeux du Canada à l'été 2013.

La CSL appuie également la municipalité de Saint-Sauveur dans son projet de construction d'une piscine semi-olympique.

Fais saillants et réalisations qui témoignent des objectifs atteints en 2007-2008

NOTRE CONTRIBUTION À L'ENVIRONNEMENT

En 2002, la Commission scolaire avait adopté sa politique environnementale. Depuis, toutes les écoles et tous les centres ont reçu le statut d'Établissement Vert Brundtland, communément appelé EVB. À ce titre, la CSL veut favoriser dans tous ses établissements les gestes positifs posés en écologie, pacifisme, solidarité et démocratie, qui représentent les quatre valeurs fondamentales d'un EVB. Elle souhaite maintenant diffuser, faire mieux connaître, reconnaître et valoriser l'implication de tous les interve-

nants soit, celle des membres du personnel de soutien, du personnel professionnel, des enseignants, des directions et des jeunes. Au sein de chaque établissement ont été nommés des responsables en environnement. Nous les appelons les « poteaux verts ». Les écoles sont notamment engagées dans le recyclage et l'économie d'énergie.



GESTION FINANCIÈRE DES RESSOURCES DE LA CSL

Le budget initial pour l'année scolaire 2007-2008 était déficitaire. Le déficit prévu était de 40 612 \$. Il fut adopté par le conseil des commissaires avec l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Cette situation a engendré la mise en place d'un plan triennal de redressement budgétaire, également adopté par le conseil des commissaires. Les résultats de l'exercice financier 2007-2008 démontreront que l'écart a été compensé et que la CSL a retrouvé sa santé financière grâce aux mesures de réduction de dépenses, aux revenus supplémentaires des services en formation professionnelle, aux revenus de la récupération d'une partie de la ristourne de la TPS et à l'élaboration d'un plan triennal de redressement financier. Le résultat réel des opérations 2007-2008 totalisait un surplus d'opération de 914 824 \$. Le plan de redressement mis en place énonce les orientations qui guideront les principales décisions des instances

compétentes relatives à la gestion des ressources financières au cours des exercices financiers 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010.

Le taux de la taxe scolaire a été établi par le conseil à 0,1952 \$ dans le respect des règles applicables. Le conseil a fixé des modalités d'exigibilité lorsque le contribuable se prévaut de la possibilité de payer la taxe scolaire en deux versements.

Les objectifs, principes et critères de répartition des ressources sont annuellement adoptés par le conseil des commissaires à l'issue du processus de consultation prescrit.

Le conseil des commissaires a adopté une nouvelle politique concernant le recouvrement des créances de la CSL et de ses établissements. Elle prévoit les étapes de la procédure de perception de sommes impayées pour des services offerts et pour la récupération de la taxe scolaire.

Le conseil des commissaires a présenté une demande formelle au MELS pour que soit accordé aux commissions scolaires un soutien financier pour assumer les coûts supplémentaires qu'engendrera la réforme de la comptabilité et notamment, la modification des exigences en matière de reddition de comptes et de déclaration d'informations budgétaires.

Un état trimestriel de la situation financière est présenté au comité exécutif. Ce dernier reçoit la liste des chèques émis et désigne les signataires des effets bancaires pour les établissements. Le comité exécutif approuve les emprunts à long terme.

Fais saillants et réalisations qui témoignent des objectifs atteints en 2007-2008

LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe de la Commission scolaire des Laurentides est composée de 1 223 employés réguliers, soit :

- 53 Membres du personnel d'encadrement
- 35 Professionnels (temps plein)
- 3 Professionnels (temps partiel)
- 248 Membres du personnel de soutien (temps plein)
- 85 Membres du personnel de soutien (temps partiel)
- 518 Enseignants (temps plein)
- 183 Enseignants (temps partiel)
- 57 Enseignants à la leçon
- 41 Enseignants à taux horaire

Le conseil des commissaires a adopté une politique d'embauche dont le principal objectif est de mettre en place un processus pour se doter d'une équipe qualifiée et compétente en vue d'assurer la continuité des services offerts.

Des commissaires désignés par le conseil participent aux différents comités de sélection pour l'analyse des candidatures à des postes de personnel cadre. Le conseil adopte le plan d'effectifs du personnel cadre, en nomme les membres, se prononce sur leur probation, approuve les demandes de congé sans traitement ou à traitement différé et de retraite progressive et prend acte de leur démission. Le comité exécutif adopte les plans d'effectifs des enseignants, du personnel de soutien et du personnel professionnel, traite leurs demandes de congé à traitement différé ou sans traitement, leurs demandes de retraite progressive, prend acte de leur démission et décide des non-réengagements.

Le conseil a modifié la répartition de la masse salariale des commissaires, en diminuant la rémunération des membres du comité exécutif pour augmenter la rémunération de base de chaque commissaire.



Ginette Pichette, enseignante au préscolaire à l'école St-Jean-Baptiste de Val-David avec ses élèves



Fais saillants et réalisations qui témoignent des objectifs atteints en 2007-2008

GESTION DES PARCS IMMOBILIER ET INFORMATIQUE

D'importants travaux d'aménagement des laboratoires de sciences au secondaire ont été réalisés pour satisfaire aux exigences du renouveau pédagogique, au coût total de 814 000 \$.

La Commission scolaire a bénéficié de la mesure ministérielle pour le maintien des bâtiments. Avec la somme de 974 000 \$ qui lui était allouée elle a pu réaliser des travaux à plusieurs de ses immeubles.

Parmi les travaux exécutés, nous avons procédé au remplacement de fenêtres à l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin, à la réfection des toitures de la Polyvalente des Monts, de l'école Augustin-Norbert-Morin et du pavillon Notre-Dame-de-Lourdes de l'école Sacré-Cœur ainsi qu'au remplacement de chaudières à six immeubles.

L'école Chante-au-Vent a réalisé son projet de parc-école avec la collaboration de la ville de Sainte-Adèle et l'école Marie-Rose y travaille avec la ville de Saint-Sauveur. Le campus primaire Mont-Tremblant poursuit avec la ville de Mont-Tremblant, le projet d'aménagement du parc-école.

Le MELS a versé une allocation 225 000\$ dans le cadre d'un programme à frais partagés pour l'achat d'équipements informatiques et périphériques où la contribution CSL était de 141 000 \$.

Le 24 avril 2008 Hydro-Québec a décerné un prix d'excellence en économie d'énergie à la CSL pour souligner la construction du centre L'Horizon, un projet qualifié de hautement performant au plan de l'efficacité énergétique. On se rappellera que le centre L'Horizon a été inauguré en 2006.

Le centre multifonctionnel qui accueille des élèves du secondaire en grande difficulté de comportement occupait un immeuble en location, situé dans le secteur centre du territoire de la CSL. Il a été relocalisé dans un immeuble de la Commission scolaire, au secteur sud. Il relève maintenant de la direction de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin. Les changements reliés à cette nouvelle organisation ont été apportés aux actes d'établissement de la Polyvalente-des-Monts et de l'école Augustin-Norbert-Morin. Des économies seront ainsi réalisées dans le respect du plan de redressement et les élèves bénéficieront d'un espace plus adéquat.



Résumé de l'état financier pour l'exercice 2007-2008

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2008

BILAN AU 30 JUIN 2008

REVENUS

Subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	58 526 846 \$
Subventions des autres ministères et organismes gouvernementaux	516 959 \$
Taxe scolaire	19 183 214 \$
Autres revenus	8 642 540 \$
Investissements (Immobilisations)	4 397 416 \$

Total des revenus: 91 266 975 \$

DÉPENSES

Enseignement et formation	43 118 853 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	15 950 811 \$
Activités parascolaires	12 440 774 \$
Activités administratives	5 238 396 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	5 532 747 \$
Activités connexes	5 546 340 \$
Investissements (Immobilisations)	2 524 230 \$

Total des dépenses: 90 352 151 \$

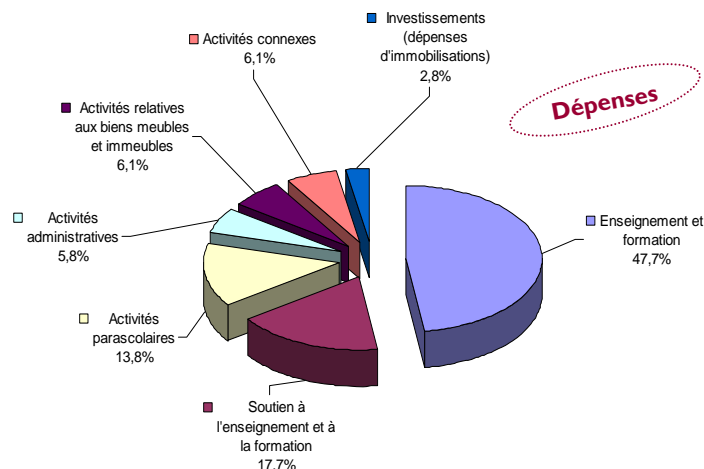
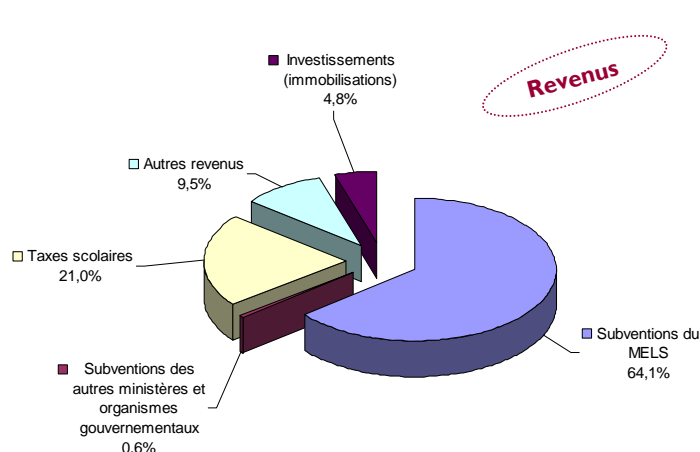
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE: 914 824 \$

ACTIF

Encaisse	2 480 805 \$
Comptes débiteurs	15 727 054 \$
Immobilisations	98 918 323 \$
Autres actifs	642 040 \$
Total	117 768 222 \$

PASSIF ET AVOIR

Emprunts à court terme	9 800 000 \$
Comptes créditeurs	6 237 008 \$
Autres passifs	745 366 \$
Revenus reportés	46 426 \$
Emprunts à long terme à la charge de la Commission scolaire	1 045 601 \$
Capital permanent	97 872 722 \$
Surplus cumulé	
Libre Commission scolaire	1 008 269 \$
Libre écoles et centres	1 012 830 \$
Total	117 768 222 \$





Commission scolaire des Laurentides

13, rue Saint-Antoine
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2C3

Téléphone : (819) 326-0333
Télécopieur : (819) 326-2121



www.cslaurentides.qc.ca
secretariat.general@cslaurentides.qc.ca

Rédaction et Production

Secrétariat général



Conception graphique

Marie-Josée Perreault

